

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.



CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrate cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1892

SOMMAIRE :

La prière pour les biens de la terre, 529.—Théologie à l'usage des gens du monde, 530.—Les dangers des vacances, 533.—Lettre au R. P. Valiquette O. M. I., 533.—Jugement d'un pasteur protestant sur Léon XIII, 534.—Consultation, 534.—Les curés Français, 535.—Bibliographie, 536.—Légende de la Fanchette, 536.—A travers le monde des nouvelles, 539.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 10 juillet	—Dédicace des églises.
Lundi, 11	—De l'octave.
Mardi, 12	—Saint Jean Gualbert.
Mercredi, 13	—Saint-Anaclet.
Jeudi, 14	—Saint Bonaventure.
Vendredi, 15	—Saint Henri.
Samedi, 16	—N.-D. du Mont Carmel.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h.
6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h.
Vêpres à 7 h.

ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE,
Messes Basses le dimanche à 6.20
h., 7 h.

ÉGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6,
7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Ca-
téchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes
à 6½ h.—Grand'messe à 9 h.;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à
7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE- VILLE

Messes basses à 5½, 6½ et 8 h.—
Sermon et Salut à 5 h.

ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—
Grand'messe à 9½ h ; Catéchisme à
1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfré-
rie à 7 h. †

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½
6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—
Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à
7 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messe basse le dimanche à 6.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES

POUR LA

—PRIÈRE DU SOIR EN COMMUN—

“ Etude ”

Offerte à MM. les Curés et Missionnaires

PAR LE PROMOTEUR

Eglise Saint-Sauveur, Québec

MM. les Curés de Trois-Rivières et de Nicolet doivent s'adres-
ser à M. de CARUFEL, libraire, à Trois-Rivières, pour
les images (Cachets de l'Association) et pour
cette “ Etude.”

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

La prière pour les biens de la terre

Tout n'est pas fini quand les champs sont ensemencés, même suivant toutes les règles de la science agricole. Une foule d'accidents peuvent ruiner les plus belles espérances. L'abondance des pluies une trop longue sécheresse, la gelée, la grêle, les ouragans, peuvent en quelques heures, comme l'expérience ne le prouve que trop, rendre inutile le travail fait au printemps.

Comment éloigner ces fléaux ? En faisant disparaître la cause qui les engendre, et que les paroles du prophète nous font connaître dans les termes suivants : « Parce que mes enfants ont transgressé mes lois, parcequ'ils ont méconnu mes droits, parcequ'ils ont rompu toute alliance avec moi, la malédiction ravagera la terre. »

Pour faire descendre les bénédictions de Dieu sur la semence confiée à la terre, il faut donc respecter ses lois ; reconnaître sa souveraine puissance et notre profond néant ; dire tous les jours, du fond du cœur : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; réciter les invocations suivantes des Litanies des Saints : « De la foudre, des tempêtes, délivrez-nous, Seigneur ! De la peste, de la guerre, de la famine, délivrez-nous Seigneur ! Afin que vous daigniez donner et conserver les fruits de la terre, nous vous prions, Seigneur, exaucez nous ! »

Mais le malheur, c'est que le plus souvent on ne fait rien de cela. La procession de la fête de saint Marc a lieu, et vous pouvez presque compter les assistants sur vos doigts. L'Eglise invite spécialement les fidèles aux prières solennelles des Rogations, et presque personne n'y vient, dans les campagnes comme dans les villes. On ne prie pas, on ne demande rien, on attend tout des forces de la nature et de son savoir-faire, et on s'étonne après cela que le bon Dieu nous abandonne.

Théologie à l'usage des gens du monde

La résurrection de la chair est un article du *Credo*, un dogme de l'Eglise catholique, que nous sommes obligés de croire, bien qu'il soit incompréhensible à la raison humaine.

Dans quel sens faut-il donc entendre la résurrection des corps ? Dans le sens littéral. Ainsi un homme meurt, son corps est enfoui dans la terre où il se pulvérise, où bien encore, ses membres sont dévorés ou livrés aux flammes, et les cendres jetées au vent. C'est ce même corps qui ressuscitera. Tel est le sens rigoureux de ces paroles.

Il ne s'agit donc pas de résurrections spirituelles, ou d'apparitions aériformes, comme celle du prophète Samuel, qui jette l'épouvante dans la conscience de Saül, ou comme les apparitions qui eurent lieu le jour de la passion de Jésus-Christ. La Sainte Ecriture nous dit que les sépulcres s'ouvrirent ce jour là, et que des morts, en grand nombre, apparurent à Jérusalem.

Sur quoi s'appuie cette croyance de la résurrection des morts ? Sur la Sainte Ecriture, sans compter les traditions qui attestent son antiquité et son universalité.

Ainsi, Job dit : « Je sais que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai au dernier jour ; que je serai de nouveau revêtu de ma peau, et que je verrai Dieu dans ma propre chair, et que je le contemplerai de mes yeux. »

Le prophète Isaïe s'écrie : « Réveillez-vous de votre sommeil et louez Dieu, vous qui demeurez dans les tombeaux..... »

Daniel est plus sublime encore : « Toute la multitude de ceux qui dorment dans les couches de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour un approbé qu'ils auront éternellement devant les yeux. »

On connaît la mystérieuse vision d'Ezéchiel. Le prophète contemple les ossements dispersés dans la vallée, et entend la voix de Dieu : « Viens, esprit des quatre vents, et souffle sur ces morts, afin qu'ils revivent ! Et vous saurez, ô mon peuple, que c'est moi qui suis le Seigneur, quand j'aurai ouvert vos sépulcres, que je vous aurai fait rentrer dans la vie ; vous saurez alors que c'est moi, votre Dieu, qui a parlé et qui exécute ce que j'ordonne. »

Cette croyance était aussi celle de l'école pharisaïque du temps de Jésus-Christ, et saint Paul la professait avant sa conversion.

Mais comment se fera cette résurrection des corps ? Nous n'en savons rien. La raison humaine ne peut pas plus l'expliquer qu'elle n'explique les plus simples phénomènes de la nature.

La possibilité de la résurrection des corps était déjà un sujet de discussion du temps de saint Paul, car les rationalistes ne sont pas d'hier. L'apôtre leur annonce, avec l'autorité d'un témoin de Dieu, le grand fait de la résurrection de Jésus-Christ et il en conclut que tous les hommes ressusciteront.

A ceux qui insistent et demandent : comment cela se fera-t-il ? Il leur répond : « Insensés que vous êtes, ne voyez-vous pas que la semence que vous semez en terre ne prend vie si elle ne meurt auparavant ! »

Les Pères de l'Église font comme saint Paul. Pour prouver la résurrection des corps, ils interrogent les lois des choses visibles. Le froment se corrompt et l'épi surgit ; la graine se décompose et le rameau apparaît, tout ce qui se dissout sur la terre se ranime. Pourquoi les phénomènes de l'ordre naturel ne s'accompliraient-ils pas dans un ordre supérieur ?

Les païens eux-mêmes, frappés de ces analogies, enseignaient la résurrection des corps. Valérius Maximus dit que, s'il est évident que personne ne meurt sans avoir vécu, il n'est pas moins certain que personne ne peut revivre s'il ne meurt auparavant.

Ajoutons que la résurrection est possible, par cela seul qu'elle est nécessaire et qu'elle rentre dans le plan de la création. L'homme, dans son état normal et complet, est âme et corps, et ces deux termes réunis constituent sa personnalité. La révolte originelle a rompu l'équilibre de cette unité, qui doit se reconstituer un jour.

La nécessité de la résurrection ressort aussi de la justice divine, qui exige que les corps soient punis ou récompensés, suivant qu'ils ont servi d'organes au bien ou au mal. En outre, le Fils de Dieu n'est pas venu pour sauver l'âme seule, mais l'homme tout entier, c'est-à-dire son corps et son âme.

C'est cette croyance qui explique les honneurs que l'Église rend aux reliques qui semblent conserver une odeur de sainteté.

Dans quel état seront les corps ressuscités ? Cet état sera différent pour chaque corps. Tous ressusciteront, dit saint Paul, mais tous ne seront pas changés ; et parmi ceux qui seront changés tous ne seront pas les mêmes. Il a énuméré comme suit les qualités des corps ressuscités :

« *Le corps semé dans la corruption ressuscitera incorruptible, c'est-à-dire inaccessible aux tentations, plein de vie, de charmes et de majesté. Il est mis en terre dans l'ignominie et ressuscitera glorieux, c'est-à-dire que le cadavre, ranimé au fond du sépulcre, brillera dans son auréole comme le charbon dans la flamme et s'illuminera*

comme un astre au firmament. L'apôtre continue : *Le corps est semé dans la faiblesse et il ressuscitera dans la force*, c'est-à-dire que, doué d'une vertu souveraine, plus rapide que l'éclair, plus puissant que le souffle formidable de la vapeur, il prendra des ailes comme l'aigle et emportera au-dessus des nuées l'âme triomphante. Enfin, *il est semé dans sa forme animale, et il ressuscitera spirituel*, c'est-à-dire volatilisé, actif et radieux ; car le corps spirituel, dit saint Augustin, n'est pas un esprit : c'est un corps semblable à celui de Jésus-Christ ressuscité, couronné de gloire et d'honneur.

» Pourquoi l'apôtre ajoute-t-il que tous ressusciteront, mais que tous ne seront pas changés ? La réponse est facile : ceux là ne seront pas changés après la mort qui n'auront pas voulu changer avant la mort. L'homme content de lui même et immobile dans sa neutralité, qui vit sans foi et meurt sans pénitence, celui-là restera pétrifié dans sa dégradation ; et parce qu'il a préféré les ténèbres à la lumière, il ressuscitera dans la nuit, esclave du péché, esclave de la mort, couvert d'un opprobre éternel. Mais ceux-là ressusciteront merveilleusement transfigurés qui auront vécu pour Dieu et seront morts dans la grâce du Sauveur. »

On demande si au ciel on se reconnaîtra. Il n'est pas permis d'en douter ; on connaîtra même ceux qu'on n'avait pas connus auparavant ; sinon, il faudrait supposer que les enfants du Père céleste arriveraient étrangers les uns aux autres dans la divine patrie ; ce qui ôterait toute valeur aux liens intimes de fraternité que Jésus-Christ a cimentés entre les membres de l'humanité régénérée. Non, la mémoire du cœur ne saurait s'obscurcir dans les clartés divines ; et les souvenirs de la terre ne s'effacent jamais ! Les bienheureux nous connaissent et nous les connaissons à notre tour. La vraie amitié, sanctifiée par la charité surnaturelle, conservera ses sympathies ; le père se glorifiera dans ses fils : la mère retrouva ses enfants ; et si elle les a élevés pour le ciel, elle les aimera dans toute l'éternité.

Ce ne sont pas d'ailleurs les figures changeantes d'ici-bas, qui nous rendront reconnaissables au ciel. Les vraies physionomies procèdent du caractère de chaque personnalité, et forment une expression qui parle au cœur encore plus qu'au sens.

On voit dans l'Évangile que les apôtres sur le mont Thabor ont reconnu Moïse et Elie. C'est ainsi encore que le mauvais riche, au fond des enfers, a distingué Lazare dans le sein d'Abraham. Un grand nombre de visions analogues sont consignées dans l'histoire de l'Église ; elles témoignent que les relations que Dieu a bénies sur la terre subsistent après la mort et s'éternisent au ciel.

Le Christ est sorti vivant du tombeau, et ceux qui souffrent et meurent avec lui, ressusciteront également avec lui et occuperont toute l'éternité la place qu'il est allé nous préparer dans la céleste patrie.

Les dangers des vacances

Pour une foule d'élèves des collèges et des couvents, les vacances signifient : libérés de ne rien faire pour soi et de faire le moins possible pour Dieu ; de n'obéir à personne et de s'amuser sans cesse.

Ainsi compris, ces jours de légitime repos deviennent souvent une pierre d'achoppement, qui fait trébucher, non seulement les faibles, mais aussi les forts. Que de vocations perdues pendant les vacances !

On prétend ne faire que ce que l'on veut. Mais, ne l'oublions pas, ne faire que ce que l'on veut, c'est déjà ne plus faire ce que l'on doit.

On se croit obligé de ne rien faire, sous prétexte que les vacances sont faites pour se reposer. Il est vrai que les vacances sont pour se reposer, mais le repos n'est pas la cessation de tout travail ; il est plutôt dans une sage alternative d'études et de récréations : *in labore, quies !* Celui qui ne travaille pas pour s'occuper, travaille à s'amuser, à tuer le temps. En cherchant à tuer le temps, il réussit trop souvent à se tuer moralement.

Pour se soustraire aux dangers des vacances, il faut donc faire alterner l'utile et l'agréable, et tout en faisant une large part aux amusements, consacrer chaque jour quelque temps à l'étude, et surtout ne jamais rester inoccupé.

Lettre au R. P. Valiquette O. M. I.

St-Hyacinthe, 23 mai 1892,

« Révd. Père Valiquette, O. M. I.

» Mon Révérend Père,

» Désirant ardemment la sanctification de toutes les familles de mon diocèse, et considérant l'œuvre de l'Association des Familles, dont vous vous occupez, comme très propre à obtenir ce but, je viens vous dire que j'approuve avec bonheur cette pieuse Association, et que j'éprouverai une véritable satisfaction de la voir se répandre parmi mes diocésains.

» La dévotion à la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph, et

la prière du soir faite pieusement par chaque famille devant une dévote image de cette Famille Sainte, seront certainement une source abondante de grâces, qui fera régner dans nos familles la crainte de Dieu, l'horreur du péché, et cette paix divine qui existait au sein de la Sainte Famille de Nazareth.

» Avec mes vœux de succès dans l'accomplissement de votre belle mission, je demeure bien sincèrement

» Votre tout dévoué en N. S.

« † I. Z. Ev. de St-Hyacinthe. »

Jugement d'un pasteur protestant sur Léon XIII

Le pasteur protestant Edgar P. Hill a prononcé dernièrement un discours à Freeport, dans l'Illinois, sur la lettre du Pape aux organisateurs de l'Exposition de Chicago.

« Je tiens en main, a-t-il dit, la Lettre du Pape Léon XIII sur l'Exposition de Chicago. Je ne suis pas catholique romain. Que Dieu cependant empêche que des préjugés me poussent à ne voir le bien partout où il se trouve.

» La lettre de Léon XIII est toute vibrante de hautes pensées. Chaque parole du Pontife romain mérite l'attention : car il n'y a pas dans le monde un autre homme qui ait la même autorité. La voix qui sort du Vatican se fait entendre jusqu'aux confins de l'univers. Cette lettre nous montre la place que l'Eglise doit occuper dans les affaires générales.

» On nous dit parfois que le ministre de la religion devrait se limiter à prêcher l'Évangile. Pour moi, je dis qu'il doit élever la voix partout où il peut contribuer à la vertu et au bonheur des hommes. La religion est plus qu'une affaire du dimanche ou du sanctuaire : il faut qu'elle illumine et vivifie toute la vie des hommes ! »

CONSULTATION

Peut-on recevoir valablement du scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel les enfants qui n'ont pas encore l'âge de raison ?

R. Oui, répond la N. R. Théologique. Voir décret de la S. C. I inscrit sous le numéro 410, en date du 29 Août 1864.

Les curés français

D'une remarquable étude de M. H. Boissard sur : " Catholiques allemands " de M. l'abbé Kannengieser, nous estrayons le passage suivant :

« Chez nous, depuis cent ans, on a répété à satiété que le prêtre doit se confiner dans l'église ; les catholiques eux-mêmes se sont faits les échos de ce sot préjugé ; dans les séminaires, on l'a propagé, sans s'en douter, en recommandant à tout propos et *par-dessus tout la prudence*.

» A force d'attendre qu'on vint à lui, le prêtre s'est peu à peu accoutumé à l'isolement ; il a perdu l'habitude d'être le confident des familles, l'ami des enfants, le protecteur des faibles, le conseil, le soutien, la providence de tous ses paroissiens ; il a fini même par être supplanté dans le grenier du pauvre et au chevet des malades par la sœur de Charité, qui y est mieux accueillie. Relégué dans son église, il lui a semblé qu'il avait surtout pour mission de l'entretenir, de l'orner, de l'embellir, espérant ainsi y attirer ceux qui n'y venaient pas, et, à mesure qu'il l'ornait plus, on la désertait davantage, car sur ce terrain du luxe extérieur, il est vaincu d'avance. A la longue, la foule s'est habituée à considérer le curé comme principalement chargé d'organiser des chants, des morceaux oratoires, des offets d'orgues, de lumières et de fleurs, pour embellir le cérémonial dont les familles qui se respectent aiment à entourer les naissances, les mariages et les morts ; comme si le clergé paroissial était surtout une administration des pompes religieuses.

» Il s'agit aujourd'hui de revenir à la vérité. Il est temps que le prêtre sorte de la sacristie pour reprendre son rôle, pour être l'âme de la paroisse, le père de toutes les âmes que Dieu lui a confiées. Voilà l'effort le plus difficile, mais le plus nécessaire ; car une armée n'est solide que quand les soldats connaissent leurs chefs et ont confiance en eux. Le succès arrivera beaucoup plus vite qu'on ne croit, si on a le courage de rompre la glace, car le peuple n'a aucun motif réel de se défier du prêtre ; il sait aujourd'hui que le prêtre est enfant du peuple, qu'il est pauvre, qu'il est persécuté ; quand il le verra dévoué du matin au soir au soulagement de tous ceux qui souffrent, à la formation morale des enfants, des jeunes gens, à la bonne harmonie des familles, les préjugés qui restent encore s'évanouiront promptement. »

BIBLIOGRAPHIE

Nous aurions voulu annoncer plus tôt le volume de poésies, intitulé : *Les voix intimes*, que vient de publier M. J.-B. Caouette. Mais des circonstances, indépendantes de notre volonté, sont seules la cause de ce retard.

Les *Voix intimes* sont un recueil de toutes les pièces composées par notre jeune poète, depuis qu'il a commencé à chanter. Il n'est donc pas étonnant qu'elles n'aient pas la même valeur. Mais il y en a assez de bonnes pour lui mériter une place d'honneur dans la galerie de nos poètes. Comme le dit la préface d'un ami, le souffle religieux et national agite noblement une grande partie de ces pages, et cela suffirait pour valoir un accueil favorable à leur auteur.

Quand on sait tout le chemin que M. Caouette a dû parcourir pour se faire une place, déjà enviable, dans le monde des lettres, il est permis de fonder sur lui de légitimes espérances et de compter sur son talent. C'est du reste un travailleur, et ce seul titre lui donne droit à l'encouragement du public.

Légende de la Fanchette

(Suite et fin.)

Toute fière d'être plus belle, la Franchette se détourna de la croix pour suivre le bord de l'étang où elle se mirait dans l'eau. Mais se regardant ainsi elle se dit un jour :

— Combien je serais plus jolie si, au lieu de ce fichu de cotonna-de, je pouvais mettre sur mes cheveux une de ces fanchons si brillantes de couleurs comme j'en ai vues dans la boîte du petit juif !

Le petit juif apparaissait au village les veilles de fête, à la grande joie des jeunes filles et surtout du diable, qui se trémoussait d'aise dans son arbre sitôt qu'il voyait poindre le bonnet de poil de l'homme au nez crochu et aux petits yeux gris ; car, de la boîte attachée à ses épaules, allaient sortir les tentations de la coquetterie.

Il connaissait si bien les faiblesses humaines, le petit juif ! Il cajolait avec tant d'art les vanités ! Toutes les filles venaient curieuses, voir — oh ! voir seulement ! — les pendants d'oreilles, les fichus, les rubans, et si toutes ne laissaient pas là les sous laborieusement gagnés, toutes emportaient des regrets et le ver rongeur de l'envie.

Voici qu'un hiver, peu de jours avant la veillée de Noël, un matin, la Fanchette allant au couvent par son nouveau chemin d'habitude, le long de l'étang, reconnut le petit juif qui marchait à sa ren-

contre, car lui aussi se détournait de la croix. Il marchait, penché sur son bâton, portant sa boîte à surprises.

Elle arrêta son âne le voyant venir, car son bon ange lui disait :

— Retourne du côté de la croix, Marie, et suis le vrai sentier qui mène au couvent.

Mais si l'ange gardien était à sa droite, le diable qui quittait maintenant son arbre pour suivre la Fanchetto, était à sa gauche et murmurait :

— Que tu serais belle avec la fanchon que le petit juif porte dans sa boîte; il n'y aurait jamais eu au pays d'alentour plus jolie fille que toi !

Pendant la nuit il était tombé une grande quantité de neige, mais comme le vent était doux, elle était si molle aux pieds qu'on eût dit un tapis de plumes de tourterelles; l'âne y enfonçait ses jambes et n'avancait guère, et la Fanchette écoutant la voix tentatrice laissait la bride sur le cou et détournait la tête pour ne pas voir la croix. Mais trompant aussi sa conscience qui grondait, elle pensait :

— Si je ne rejoins pas le sentier, c'est la faute à mon âne.

Si bien que le petit juif se trouva tout à coup devant elle.

— Où allez-vous ainsi, la belle enfant, lui dit-il ?

— Au couvent porter le lait.

— Au couvent ! mais vous n'êtes plus sur le chemin.

La Fanchette devint plus rouge qu'une cerise et répondit :

— Je l'ai perdu sans le vouloir, c'est la faute à mon âne.

Toute honteuse de ce premier mensonge, elle baissa les yeux, car ceux du petit juif, fixés sur elle, étaient plus brillants que des vers luisants ; le diable son compère lui soufflait la tentation.

— Votre âne n'est point si sot, dit-il; me voyant venir il a pensé que j'aurais pour lui quelque petit cadeau. Et bien il a pensé, comme vous allez le voir.

Posant la boîte sur la neige, il l'ouvrit, prit un ruban couleur de feu et l'attacha à la bride de l'âne sur le côté de la tête. L'âne secoua les oreilles, mais la Fanchette le trouva si joli qu'elle battit des mains et sauta de son dos pour le mieux voir.

Alors le petit juif prit un ruban plus beau que le premier et l'attacha à la fanchon de la Fanchette, qui bien vite s'approcha tout au bord de l'étang pour se regarder. L'âne secouait toujours les oreilles.

Elle revint près du petit juif, mais elle était triste.

— Ce ruban ne vous plairait-il point ? lui dit-il.

— Il n'est que trop joli pour une vilaine fanchon, répondit-elle.

— Nous pouvons les assortir, reprit-il ; et ses petits yeux gris la regardaient, comme ceux du chat qui tient une souris.

Ouvrant toute grande la boîte, il montra ses beaux fichus ; elle se détourna d'abord, mais peu à peu voulut voir ; oh ! la tentation !

Elle essaya les fanchons ; laquelle lui siérait le mieux. La bleue, puisqu'elle était brune... La voilà toute joyeuse, allant se mirer dans l'eau et ne songeant pas qu'elle était sans argent. Quand elle y pensa tout à coup elle pleura.

Mais le menton du petit juif frétillait ; un bon marché s'appêtait pour lui où il gagnerait cent pour cent.

— Ne pleurez pas, lui dit-il, les larmes rougissent les yeux. Dans mon petit commerce je suis très accommodant ; donnez moi vos jarres de lait et vous aurez la fanchon.

— Mon lait ! s'écria-t-elle effrayée ; mon lait ! on l'attend au couvent.

Le petit juif prit son air le plus hypocrite et répondit :

— Qu'est-ce qu'un jour de jeûne pour de bons moines ? Une légère pénitence, tandis que la fanchon sera pour la Fanchette une grande joie.

Elle faiblissait, pourtant elle dit encore :

— Comment avouer à mes parents...

— Les parents ne sauront rien ; ils s'en prendront à l'âne ; c'est lui l'entêté qui se sera roulé dans la neige et anra tout renversé, tout cassé.

— Mentir ! murmura-t-elle.

— Un petit mensonge pour être belle, c'est si vite dit.

Elle l'interrompit encore : comment expliquer d'où lui viendrait la nouvelle fanchon.

— N'avez-vous pas quelques sous ? demanda-t-il.

— Six sous chez nous ; répondit-elle honteuse.

— Six sous ! ce sera le prix ; cachez la fanchon jusqu'à demain, et vous viendrez au village. Au retour, vous la montrerez ; on sait que je donne ma marchandise pour obliger.

Elle hésitait encore : mentir, encore mentir ; le premier mensonge allait ouvrir à d'autres la porte toute grande. Mais le diable riait, car la Fanchette pensait aussi : je serai la plus jolie...

Et la voilà qui se décide et s'approche des paniers pour descendre les cruches, et le diable rit plus fort d'avoir été plus habile que le bon ange...

Mais voici que l'âne qui toujours secouait les oreilles, lève si haut ses pieds que Fanchette recule, et lui, galopant, ruant, se sauve du côté de la croix si vite qu'il faut se contenter de le regarder ; et puis on ne voit plus l'âne ; si pourtant, ce sont ses quatre fers qui se dressent en l'air et qui s'agitent de droite à gauche, de gauche à droite, comme des battants de cloche.

Fanchette jette la fanchon au petit juif et court dans la neige. Le fugitif se lève, la regarde, braie le nez au vent ; les cruches sont en pièces, le lait répandu se confond avec la neige ; et l'âne, quand elle touche la bride, fait une cabriole, et s'en va sautant vers la métairie, accompagnant sa course du bruit mélo lieux de sa voix.

Alors Fanchette reconnut la protection de son bon ange qui la sauvait du mensonge et, regardant la croix :

« Je veux redevenir Marie, dit-elle, et avec mes six sous offrir des fleurs de beaux papiers à la bonne Vierge, le jour de Noël, puis qu'il n'en fleurit d'autres en hiver.

Et sans regarder le petit juif qui ne riait plus, elle revint à la ferme. Le retour de l'âne disait une partie de la vérité, elle cacha l'autre, mais tandis que Pamphile allait au couvent s'excuser de la mésaventure, elle prenait le chemin de l'église et confessait comment la vanité avait failli la conduire à de vilains péchés.

Or, la veille de Noël, comme elle portait encore la redevance au monastère, une grande pluie ayant fondu la neige, elle s'arrêta près de la croix pour faire sa prière ; voici que, dans l'herbe, elle voit des gouttes de lait bien blanches qui tremblaient coquettes sur de petites tiges vertes. Comme avec joie elle les rassemble en un bouquet !

La bonne Vierge, en raison de son repentir, avait, sous la neige, changé le lait en fleurs, dont elle accepta l'hommage sur son autel au jour anniversaire de la naissance du Sauveur qu'elle a donné au monde.

ALFRED DE BESANCENET.

A travers le monde des nouvelles

Québec.— Les Quarante-Heures auront lieu à Mont-Carmel, le 19 ; au Cup Saint-Ignace, le 21 ; à Saint-Laurent Ile d'Orléans, le 22. —MM. les curés qui n'ont pas encore fait connaître au Promoteur de l'Association des familles le nombre de leurs familles associées, sont priés de le faire au plus tôt, afin que le nom de la paroisse et le chiffre des familles associées soient inscrits dans le registre tenu à la *Santa Casa*, à Lorette.—Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour l'année courante, sont priés de le faire au

plus tôt — M. le curé de Portneuf s'embarquera à Liverpool, le 7 juillet, et est attendu par ses paroissiens le 17. — M. l'abbé La-pointe, élève de la Propagande, passe les vacances aux Châtelets (près Saint-Brieuc), Côtes Nord, France. — M. l'abbé J.-B. Pelletier, ancien curé de l'Île-aux-Coudres, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 78 ans, et dans sa 54^e année de prêtrise. — Nous recommandons aux prières M. Charles Biron, de Montréal.

Manitoba. — Trente familles belges sont arrivées à Winnipeg, dans la première semaine de juin, sous la conduite d'un très digne prêtre, M. l'abbé Willems, et en sont parties immédiatement pour aller se fixer dans la paroisse de Saint-Alphonse, située à une dizaine de milles de Saint-Boniface. Comme cette paroisse comptait déjà un certain nombre de familles belges, M. le curé Campeau on a proposé le démembrement, afin de placer tous les belges sous la houlette de M. l'abbé Willems. La nouvelle paroisse qui se composera, croyons-nous, d'une soixantaine de familles belges, a été érigée sous le nom de *Bruxelles*.

L'exemple donné par M. Campeau pourrait être imité en certains endroits des Etats-Unis. Comme les Belges se fondent facilement avec les Canadiens, cette émigration est très désirable pourvu, bien entendu, qu'elle soit toujours choisie.

Belgique. — Les nouvelles Chambres belges comptent 50 sénateurs catholiques contre 30 sectaires, et 100 députés catholiques contre 65 sectaires. — Les gueux ont repris Bruxelles et se sont rendus coupables de violences incroyables dans plusieurs villes.

France. — Le 6 juin a eu lieu, à la cathédrale de Carthage, le sacre de trois évêques d'Afrique : NN. SS. Tournier, Gazamal et Polomein, en présence d'une assistance considérable et des autorités du protectorat. — Mgr Lamarche, évêque de Quimper, est mort le 15 juin à l'âge de 65 ans. Il avait été aumônier militaire en Crimée, et pendant la campagne de 1870, puis curé à Paris. Après la prise de Sedan, il voulut être interné avec nos prisonniers à Breslau, afin de soutenir leur courage, et il obtint plus tard, en 1886, des autorités allemandes, une concession perpétuelle pour un monument élevé à ses frères, à nos malheureux soldats morts en captivité. — Les radicaux demandent la suppression d'une vingtaine d'évêchés et la suppression du traitement de tous les vicaires généraux. Un M. Burdeau, après avoir violemment combattu le privilège de la Banque de France, le soutient non moins énergiquement aujourd'hui. M. Drumont l'ayant accusé d'être payé par les Rotschild, a été poursuivi et condamné à trois mois de prison.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUÉBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commençant et après LUNDI le 6 juin 1892, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.25 a. m. 10 a. m. 5.15 p. m. 6.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 8.30 a. m., 11.10 a. m., 6.25 p. m. 7.40 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m. 7.20 a. m. 11.50 a. m. 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.25 a. m. 8.25 a. m. 12.55 p. m., 5.40 p. m.

POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. Départ de Montmorency à 4.00 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.05 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. 8.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 6.50 a. m. 8.20 a. m. 9.05 a. m. 3.10 p. m., 7.40 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m. 7.10 a. m. 11.50 a. m. 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.25 a. m. 8.00 a. m. 12.55 p. m. 5.40.

Les trains du dimanche qui laissent Québec à 6.05 a. m. et 8.20 a. m. et le train qui laisse Sainte-Anne à 7.10 a. m. n'arrêtent pas aux stations intermédiaires.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. F. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRFSSMAN, Gérant.

PIANOS ET ORGUES

Le plus grand assortiment à Québec provenant de fabriques américaines et canadiennes, est chez les éditeurs Bernard, Fils & Cie. Le choix se compose des marques de fabriques de renom suivantes :

HALLET, DAVIS & Co..... Boston	SCHUBERT PIANO Co..... New-York
O. NEWCOMBE & Co..... Toronto	EVANS, BROS PIANO Cos... Ingersol
MENDELSSOHN Co. " "	UXLRIDGE PIANO Co..... UxlrIDGE
THOMAS ORGAN Co... Hoodstock	HARMONIUM UXLRIIDGE ORGAN Co... UxlrIDGE
W. DOBERRY & Co... Clinton	W. BELL & Co..... Guelph

DEUX SUPERBES PIANOS D'OCCASION

en parfait ordre et à très bas prix, fabriqués par Evans Bros pianos et R. S. Williams & Son. Ces pianos ont été quelque peu en usages, ils sont néant moins en PARFAIT ORDRE, et ne cèdent en rien à ceux sortant de la manufacture - en considération des montants d'argent que nous avons reçus sur ces pianos, nous; pourons les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une GARANTIES

INSTRUMENTS DE CUIVRE ET A CORDE pour corps de musique.

SEULE AGENCE Autorisée à Québec de la Machine à Coudre sans rivale. **LA DOMESTIC** de New York.

BERNARD, FILS & Cie, | ÉDITEURS DE MUSIQUE

135 & 137, RUES ST-JEAN ET STE-URSULE, H.-V.

(En face de M. McWilliam, confiseur).

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. "

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Four prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

CATÉCHISME

DE L'ENCYCLIQUE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS

A VENDRE Au bureau de la "SEMAINE RELIGIEUSE."
PRIX : 5 cents l'exemplaire ou 3 piastres le cent.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc

HARMONIUMS :

Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Cornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE BAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes), VITRINES POUR COMPTOIR

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.